

Livret d'accueil

« L'atelier des Possibles » - Sophie Parisot - SIRET 829406321 00010 – NDA 53560955056 – QUALIOPi B03041

Préambule : Le livret d'accueil a vocation à présenter les modalités d'accueil et d'accompagnement des stagiaires ayant choisi « l'atelier des Possibles » comme organisme de formation.



L'organisme de formation

Sophie Parisot a créé « l'atelier des Possibles » en 2017 après avoir été manager transverse et consultante indépendante. Elle intervient depuis 2015 pour former et accompagner les personnels de structures privées et publiques avec pour principale intention de développer les savoir-faire et savoir-être.

Elle a à cœur de partager de manière très professionnelle et dans le plaisir : l'authenticité, le respect, la transmission.

Elle propose un catalogue de formations permettant aux participants de découvrir et d'approfondir les outils pour pouvoir les utiliser au quotidien dans leur pratique professionnelle.

Elle réalise également des formations sur mesure, aussi bien individuelles que collectives.

Vie pratique

Les formations sont réalisées partout en France. Elles peuvent être dispensées en présentiel, et dans certaines situations à distance par visioconférence.

Un questionnaire portant sur les besoins et attentes particulières du stagiaire durant ce stage est envoyé par l'organisme de formation. « [L'atelier des Possibles](#) » prend en compte les réponses à ce questionnaire pour vérifier l'adéquation des attentes au contenu de la formation et éventuellement adapter le fond et/ou la forme du stage.

« [L'atelier des Possibles](#) » accorde une attention particulière aux besoins relatifs aux situations de handicap. Dans certaines situations, « [L'atelier des Possibles](#) » pourra prendre conseil auprès de l'Agefiph pour trouver une solution et accueillir le(s) stagiaire(s) dans les meilleures conditions possibles. La solution est ensuite proposée au participant pour valider avec lui que la solution lui convient.

➔ *Les personnes en situation de handicap qui souhaitent suivre cette formation sont invitées à prendre contact par mail contact@sophie.parisot.com ou nous appeler au 06 27 02 81 34 afin d'étudier ensemble les possibilités de participer à la formation. Réponse sous 48h.*

Une convocation est envoyée à chaque stagiaire avant le début de la formation. Les stagiaires inscrits à une formation doivent se présenter à l'adresse indiquée sur la convocation au minimum 15 minutes avant l'heure de début de la session.

Les horaires des formations sont habituellement ceux-ci :

- Matin : 9h00 – 12h00
- Après-midi : 14h00 – 18h00

Ces horaires peuvent être adaptés à la demande des participants. Dans ce cas il conviendra de se conformer aux horaires précisés sur la convocation.

La formation se déroule dans les locaux de l'organisation cliente (entreprise, établissement public ou privé) ou dans une structure d'accueil mettant à disposition des salles de réunion. Un café d'accueil est proposé avant chaque début de journée.

Lorsque la formation est dispensée dans une structure d'accueil, le plan d'accès et le protocole sanitaire sont jointes à la convocation, et dans le cas particulier d'accueil de personnes à mobilité réduite, les informations d'accessibilité au lieu et à la salle.

Quand la formation dure plus d'une demi-journée, la restauration se fait à proximité de la salle de formation dans un lieu qui sera choisi par le client ou par l'organisme de formation. Les frais de restauration sont à la charge du client.

Le premier contact avec la formatrice s'effectue par mail : contact@sophieparisot.com



Démarche pédagogique

« L'atelier des Possibles » est un organisme de formation intervenant dans le cadre de l'accompagnement et du management individuel et collectif.

Le programme de formation détaillé présente les différentes méthodes pédagogiques mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont systématiquement adaptées en fonction des paramètres suivants : objectif pédagogique à atteindre, profil des participants, constitution et taille du groupe, contenu à enseigner, durée de la formation, sujet à traiter, besoin exprimé par le client.

Les formations proposées permettent l'alternance des différentes méthodes pédagogiques suivantes :

- Méthode « **expositive** » : Avec cette méthode la formatrice réalise des exposés ou des présentations. Elle est particulièrement adaptée pour la transmission des connaissances (savoir). Elle permet de traiter les sujets de façon exhaustive et structurée.
- Méthode « **démonstrative** » : Avec cette méthode la formatrice réalise une démonstration et les apprenants reproduisent ce qui a été fait à l'identique.
- Méthode « **active** » : Avec la méthode, la formatrice fournit un cadre, un objectif et des moyens. Les apprenants sont fortement impliqués et disposent d'une certaine autonomie. Elle est particulièrement adaptée pour les trois registres : savoir, savoir-faire et savoir-être. Cette méthode permet l'implication forte des apprenants, le développement de l'autonomie des apprenants, le développement des aptitudes pour le travail collaboratif, la favorisation de la mémorisation grâce à l'action.
- Méthode « **interrogative** » : Cette méthode consiste à poser des questions aux stagiaires, à noter leurs réponses qui seront exploitées par la suite. Elle est particulièrement adaptée lorsque les apprenants détiennent déjà une partie de ce qu'ils sont venus acquérir (savoir, savoir-faire, savoir-être). Elle permet également un partage des représentations et contribue à l'émergence de différents points de vue.
- « **Géométrie variable** » : Les mises en situation des stagiaires sont à géométrie variable. Ils seront amenés au cours de la formation à travailler à la fois seuls, en binômes, en sous-groupes ou en grand groupe. Cela permet d'expérimenter plusieurs types d'animations et de développer leur capacité d'adaptation.

Évaluation des stagiaires

« L'atelier des Possibles » se préoccupe des résultats de la formation, de ses effets et de ses impacts dans la pratique professionnelle des stagiaires. C'est dans cette optique que l'organisme de formation rend systématiquement le participant acteur de ce qu'il apprend.

L'évaluation à chaud des apprenants se réalise après chaque processus ou atelier. Il s'agit d'un débriefing sous la forme d'un échange oral afin d'établir une synthèse de façon collective. Si un stagiaire en exprime le besoin, ce débriefing peut également se faire en individuel.

Une évaluation à chaud de fin de formation s'effectue sous la même forme. Elle est complétée par un questionnaire à choix multiples. Les questionnaires sont analysés et retranscrits sous forme de rapport, mis à disposition des clients et apprenants qui en font la demande.

Les formations font également l'objet d'une évaluation à froid 2 à 3 mois après la fin de la formation. Elle permet de mesurer l'impact des apprentissages sur les pratiques professionnelles des stagiaires. Cette évaluation est réalisée par le biais d'un entretien téléphonique ou par mail à travers un questionnaire à choix multiples.

Document mis à jour le 28/12/2021